PROCÈS-VERBAL
DE LA CONFÉDÉRATION DES GARDES NATIONALES ET TROUPES DE LIGNE DU DEPARTEMENT DU CALVADOS,

Du 1er. Juillet mil ſept cent quatre-vingt-dix.



A CAEN,
Chez G. Le Roy, ſeul Imprimeur du Roi & de la Municipalité.



M. D. CC. XC.



PROCÈS-VERBAL

De la Confédération des Gardes Nationales & Troupes de ligne du Département du CALVADOS,

Du 1er Juillet 1790.

LE 30 Juin 1790, le Château de la ville de Caen tira trois ſalves d'Artillerie de ſix coups chacune : la premiére fut ſuivie de la ſonnerie de toutes les cloches de la ville.

Le lendemain premier Juillet, jour fixé pour la cérémonie, le Château tira, à 5 heures & demie du matin, trois ſalves d'Artillerie comme la veille, toutes les cloches ſonnérent au premier coup de canon.

A huit heures du matin, Meſſieurs formant le Conſeil général de la Commune étant réunis dans la grande ſalle de l'Hôtel-de-ville, Monſieur le Maire ouvrant la ſéance prononça ce qui ſuit :

MESSIEURS,

« CE jour eſt conſacré à l'alliance la plus ſainte; vous l'avez marqué pour la Fédération des Gardes Nationales & des Troupes de ligne de notre Département. Ces braves guerriers, ces généreux citoyens ſont accourus à la voix du patriotiſme & de l'amitié.

« Maintenant ils ſont ſous les armes, ils attendent l'heureux inſtant où, en préſence de l'Être-ſuprême, vous allez cimenter leur alliance. Puiſſe ce jour, dans lequel les François vont prouver leur dévouement à la Patrie, leur amour pour le meilleur des Rois, devenir l'époque de la plus heureuſe & de la plus glorieuſe régénération ! »

D'après ce vœu qui fut partagé par toute l'Aſſemblée, on introduiſit dans la ſalle MM. les Commiſſaires du Roi pour la formation du Département du Calvados, MM. les Electeurs-Députés, MM. les Officiers, tant de la Connétablie que des Canonniers-Gardes-côtes, & autres Officiers invités pour la cérémonie.

A neuf heures un détachement de la Garde-citoyenne de Caen, vint chercher le cortège, & le conduiſit ſur la Place-royale, où toutes les Troupes de ligne & Gardes Nationales étoient rangées ſous les armes.

Le ſon des tambours, des trompettes, le bruit d'une muſique militaire, annoncérent l'arrivée des différens Corps réunis. Bientôt le ſignal fut donné pour le départ, & les Troupes défilérent dans l'ordre qui ſuit :

Marchoit d'abord, la Maréchaussée de la Ville, jointe aux détachemens des autres brigades du Département ; ensuite un détachement de Commissaire-Général, cavalerie.

Les Sapeurs, un train d'Artillerie, & une compagnie de Canonniers.

La Musique du régiment d'Aunis, celles de Lorraine & de la Garde nationale de Caen.

Le Régiment d'Aunis & un détachement de Lorraine.

Le Conseil général de la Commune, MM. les Commissaires du Roi, MM. les Electeurs du Département, MM. les Officiers de la Connétablie, des Canonniers-Gardes-côtes, de la Place, & autres Corps invités.

Suivoient les détachemens des Gardes nationales de Bayeux, Isigni, Balleroy, Lisieux, Orbec, Cambremer, Falaise, Harcourt, Vire, Condé, Vassy, Pont-l'Evêque, Honfleur, Tilly-d'Orceau, Creulli, Bavent, Villers-Bocage, & autres Cantons des six Districts réunis.

La marche étoit terminée par les trois bataillons de la Garde citoyenne de Caen.

L'Armée a défilé dans cet ordre, & s'est rendue sur la plaine d'Ifs, vers un Autel dédié à la Patrie, & destiné à la cérémonie du jour :

Cet Autel étoit élevé ſur une éminence; pluſieurs degrés de gazon y conduiſoient.

Sa forme étoit hexagone, il étoit entouré de ſix canons figurés debout, & portant les lettres initiales des ſix Diſtricts : ils étoient ſurmontés de piques, qui, pour exprimer l'emblême des forces unies, ſupportoient également un toît plafonné, & peint aux couleurs de la Nation.

Chaque pique portoit à ſon extrémité une banderolle avec cette inſcription : *LA NATION, LA LOI, ET LE ROI.*

Au-devant de l'Autel, & ſur deux troncs de colonnes étoient, à droite le buſte du Roi, & à gauche celui de M. de la Fayette.

L'Armée parvenue dans le cirque, l'ARTILLERIE & les Sapeurs ſe placérent derriére l'AUTEL, la Maréchauſſée à la droite, la Cavalerie à la gauche.

Le Régiment d'Aunis, ſuivi du détachement de Lorraine, appuya la gauche de la Maréchauſſée, & forma le premier côté d'un quarré oblong.

Les Gardes nationales invitées s'appuyérent à la gauche du détachement de Lorraine & composérent le centre du quarré dont l'autre côté fut formé par les trois bataillons des Gardes citoyennes de la Ville, qui appuyérent leur droite du détachement de Commiſſaire-Général, cavalerie.

Dans l'enceinte du quarré formé par l'armée, étoient MM. composant le Conseil-général de la Commune, MM. les Commiſſaires du Roi, MM. les Electeurs du Département, MM. les Officiers des différens Corps invités:

A l'extérieur de l'armée, étoit une foule immenſe de ſpectateurs, accourus pour être témoins d'une fête auſſi ſolemnelle:

Auſſi-tôt que tous les Corps ont été placés, M. Lorge, Aumônier de la Garde citoyenne de Caen, eſt monté à l'Autel de la Patrie, accompagné de MM. les Aumôniers du Régiment d'Aunis, de la Garde Nationale de Vire, & de M. l'Abbé de Jumilli:

Alors le Drapeau fédératif a été déployé & préſenté à l'Autel par M. le Maire:

Ce Drapeau eſt fond blanc, orné de Fleurs-de-lys à chaque angle; un cercle aux couleurs de la Nation règne autour, avec cette inſcription inſérée dans la partie ſupérieure, *Fédération du Département du Calvados*; au milieu eſt un faiſceau de ſix flèches unies par un ruban, ſur lequel eſt cette inſcription, *In fœdere virtus*: autour de ce faiſceau ſont les noms de Caen, Bayeux, Liſieux, Falaiſe, Vire & Pont-l'Evêque.

Au moment de procéder à la bénédiction du Drapeau fédératif, M. Lorge a prononcé le diſcours ſuivant:

MESSIEURS,

« ON vous a vus, ces jours derniers, rendre hommage à la Religion, en dépofant au pied des autels ces Drapeaux fous lefquels vous raffemblérent le feu du patriotifme & l'amour de la liberté; vous implorâtes alors le Dieu qui préfide aux batailles, & la pureté de vos intentions, la fincérité de vos vœux vous méritent fans doute ces regards protecteurs, qui, des Nations qui les ont fixés, ont toujours fait des Nations invincibles: votre hommage étoit libre, c'étoit celui du cœur, & le feul digne d'un Dieu le bienfaiteur, le pere des humains. En déployant dans fon Temple le terrible fignal des combats, votre but n'étoit point de folliciter des conquêtes toujours cruelles, puifqu'elles font toujours cimentées du fang des peuples; vous ne lui demandiez point de favorifer les grands attentats d'un Prince ambitieux, prodigue du fang de fes fujets: Non, MM., un intérêt facré, l'intérêt le plus cher à tous les bons François vous animoit en ce moment, l'exécution des loix, & le bonheur de vos freres.

» Libres de cette cérémonie augufte, une autre vous réunit plus impofante encore; la Religion marche toujours la première, votre premier vœu eft de l'affocier à toutes vos opérations. C'eft fous fes aufpices, que vous allez former cette redoutable alliance, qui confentie par tous les patriotes François, va porter le dernier coup aux ennemis du plus bel Empire du monde; c'eft par elle que vous allez jurer d'aimer, de protéger vos freres, de ne faire plus qu'une

qu'une même famille gouvernée par le plus aimant, par le plus aimé des Rois : Voilà votre ambition, MM., voilà le serment de vos cœurs ; qu'il est doux de le prononcer, ce serment ! qu'il sera doux de n'être point parjure ? Il est digne de la Divinité, ce spectacle intéressant. Jouis, Religion sainte, Religion de paix & d'amour ! Les hommes sont freres, ils s'aiment, ils vont jurer de s'aimer encore davantage. Tu vas briller de tout ton éclat, Religion sublime, supérieure aux décrets même de la plus auguste assemblée de Législateurs Chrétiens. Toujours impuissantes lorsqu'elles voulurent s'opposer à tes succès, les forces humaines le seroient encore, si elles vouloient y ajouter ; ta force est dans nos cœurs, tu triomphes, tu nous ordonnes d'aimer : Ah, qu'ils vivent à jamais ces mortels bienfaisans qui nous font chérir tes loix en inspirant l'amour ! qu'ils jouissent du bonheur qu'ils nous procurent ! c'est celui de la France entiére. Des millions d'hommes les bénissent chaque jour : voilà leur récompense & la seule proportionnée aux bienfaits.

» Animé par le besoin le plus pressant pour son cœur, celui de rendre ses peuples heureux, le meilleur des Rois, le digne fils du grand, du vertueux HENRI, s'associe d'une maniére intime aux opérations de notre auguste Assemblée ; il saisit avec empressement toutes les occasions qui peuvent rapprocher les hommes, diriger les intérêts particuliers vers l'intérêt général, assurer la prospérité de l'Empire : c'est d'après la manifestation de sa volonté, que vous vous rassemblez aujourd'hui, MM., autorisés par lui, unis par ce penchant impérieux, qui porte tous les êtres

ſenſibles vers la liberté , vous allez jurer de la conſerver, cette liberté précieuſe , le premier bien de tout ce qui reſpire ; elle eſt à vous ; puiſque vous l'avez recouvrée , vous êtes François, nulle puiſſance ne pourra vous l'enlever ; fiers d'être libres , vous ne fléchirez plus ſous le joug de Dictateurs ſouvent inſolens, plus ſouvent injuſtes ; l'opprimé ne pouſſera plus des gémiſſemens ſtériles , ſes cris ſeront entendus , il ſera ſûr de trouver un aſile dans le ſanctuaire des Loix qui le vengeront de ſon oppreſſeur : Et vous , MM., vous aurez le glorieux avantage de les faire exécuter , & de concourir efficacement au ſoulagement de vos freres malheureux !

» Quel impoſant tableau vous offrez aux regards étonnés ! ces ſoldats , ces armes, ces drapeaux flottans , tout ſemble préſager de nouveaux malheurs, tout ſemble annoncer que le ſang va couler encore : ici l'œil s'arrête immobile , & l'homme ſenſible , inquiet s'interroge , & ſe demande quels peuples on va égorger ; franchiſſant avec peine l'intervalle immenſe qui ſépare le deſpotiſme de la liberté , il croit encore aſſiſter à ces journées meurtriéres où le François dupe de ſon courage ſacrifioit au phantôme de l'honneur, journées de ſang, contre leſquelles les pleurs de l'humanité réclamoient envain ! Mais détournons les yeux de ces ſcènes affligeantes, pour les fixer avec attendriſſement ſur des objets faits pour dédommager l'humanité des maux qu'elle a ſoufferts : Quel ſpectacle touchant ! Qu'il eſt conſolant de voir dans les François autant de freres ! Ah, qu'il ſe raſſure l'homme ſenſible ! Que ſon ame fatiguée par la crainte

s'ouvre aux doux ſentimens! Ces ſoldats, ces drapeaux, ces foudres de la guerre ne pronoſtiquent point le carnage, ils ne vont point porter l'effroi chez des peuples paiſibles, un Roi ſanguinaire ne fait pas mouvoir cet appareil des combats : non. Les François nés pour être libres, mais enchaînés par des conventions tyranniques, ſe ſont enfin réveillés de leur long aſſoupiſſement, ils ont déployé cette énergie que la nature a miſe dans leurs ames, par eux leurs chaînes ont été rompues, ils ont rougi de les avoir portées, & viennent ſous cette banniére ſacrée, jurer de maintenir l'exécution des Décrets qui les ont rendus libres, ou de mourir; ils ne préparent point des fers aux Nations voiſines, ils ſont trop généreux, ils ont trop ſenti combien il eſt douloureux d'en porter, pour prétendre au titre honteux d'avoir des eſclaves; leur ambition eſt d'en impoſer aux tyrans, leur gloire de ne jamais l'être. Déſormais la France heureuſe par elle-même, renonçant à l'honneur cruel de faire des conquêtes, n'emploiera plus ſes forces que pour rendre la paix aux Puiſſances diviſées; déſormais à l'abri d'une Conſtitution qui, en lui rendant ſes droits, aſſure ſon bonheur, ce peuple naturellement doux, reconnoiſſant, bénira dans tous les inſtans de ſa vie ſes Légiſlateurs & ſon Roi; il ſçaura repouſſer la force, humilier l'audace, jamais attenter à la propriété; fier de marcher ſous des Drapeaux qu'il s'eſt choiſis lui même, ſi la néceſſité cruelle lui met les armes à la main, il fixera la victoire; mais il eſt François, il ſçait qu'il eſt plus glorieux encore de pardonner : Qu'elles ſont conſolantes ces réflexions! qu'il eſt doux de s'y arrêter! O ma Patrie! ton deuil eſt fini, tu vas naître au bonheur.

» Pourquoi de ſi beaux jours ne ſont-ils pas marqués par la joie univerſelle ? Pourquoi, parmi les chants qu'inſpire l'enthouſiaſme de la liberté naiſſante, entend-on des plaintes, des murmures ? Seroit-il des François pour qui ce ſentiment ſublime, l'amour de la patrie ſeroit un ſentiment étranger ? En ſeroit-il qui ſe retournant vers le paſſé regrettaſſent leurs fers, qui, quoique dorés, n'en étoient pas moins honteux ? Qu'ils viennent parmi nous ces hommes qui perdent au rétabliſſement de l'ordre, qu'ils ſacrifient au bien général, ils trouveront des amis, des freres ; le ſentiment les conſolera des pertes de la vanité.

» Puiſſent ces jours qui préſagent la proſpérité de l'Empire être pour tous les François des jours de réunion ! Puiſſent-ils n'éclairer que des ſcènes attendriſſantes, & nous dédommager des maux toujours inſéparables des grandes révolutions ! Ils feront exaucés ſans doute ces vœux dictés par le patriotiſme le plus pur ; bientôt la France entiére ne ſera plus qu'une nombreuſe famille, unie par les liens ſacrés de la fraternité ; bientôt les intérêts particuliers ſe fondront dans l'intérêt général. Cet heureux eſpoir eſt dans nos ames, & l'exécution des Lois en le juſtifiant conſolidera notre bonheur. »

Après ce diſcours qui a été vivement applaudi, le Drapeau fédératif a été béni : une ſalve d'Artillerie a annoncé la cérémonie.

Auſſitôt après on a célébré la Meſſe, au ſon des tambours, des trompettes, & au bruit d'une muſique militaire répétée de toutes parts.

Après la Meſſe, un roulement a annoncé l'inſtant de la preſtation du ferment Fédératif; alors les Guidons & les Drapeaux détachés des rangs ſe ſont approchés de l'Autel de la Patrie, s'y ſont réunis, en formant un demi-cercle avec MM. les Commandans des compagnies.

Dans cette enceinte ſont entrés MM. formant le Conſeil-général de la Commune, & à l'extérieur étoient les autres Corps invités.

Alors M. le Maire a prononcé le Diſcours ſuivant :

MESSIEURS,

» ILS ſont enfin revenus ces premiers tems de la Monarchie, où tout un peuple guerrier s'aſſembloit au champ de Mars pour ſigner ſes Loix, former des projets de conquête ou de réſiſtance, & jugeoit les grandes cauſes qui intéreſſoient l'Etat. Ils ſont revenus, & tous les vains efforts de la cabale & de l'intrigue ſeront déſormais impuiſſans contre la volonté réunie de tous les François! Qu'ils ſont précieux! & quel jour à jamais mémorable dans les Annales du monde entier!

» Depuis cent cinquante ans un pouvoir magique nous tenoit enchaînés, & la France aſſervie par l'amour de ſes Rois, les conquêtes & l'élévation de Louis le Grand,

par tous les hommes célèbres qui illuſtrérent ſon règne, enfin par les profondes habitudes que la politique la plus adroite avoit tracées dans tous les cœurs, paroiſſoit privée pour jamais de ſa Liberté.

» Mais tout change, tout varie dans la nature, & tandis que dans ſon mouvement inſenſible elle préſente l'image d'un enſemble ſublime, immuable, elle offre dans ſes détails des révolutions continuelles, & le tableau le plus varié.

» Au ſiécle des belles-lettres, de l'éloquence & des beaux arts, ſuccéda donc bientôt celui de la raiſon & de la philoſophie. Des Ecrivains, auſſi profonds que ſublimes, bravérent les proſcriptions, rappellérent parmi nous le ſouvenir des Aſſemblées Nationales, & malgré les efforts du pouvoir, ils poſérent les baſes & les principes du *Contrat ſocial*. Ainſi les François furent inſtruits de leurs droits, & initiés dans la ſcience des Gouvernemens.

» C'eſt dans cet état de ſervitude & de connoiſſances profondes, qu'au grand étonnement de tout l'Empire, un Miniſtre connu par des talens & des fautes majeures convoqua la premiére Aſſemblée des Notables, réveilla les Citoyens ſur leurs intérêts, porta tous les vœux vers un centre commun, & donnant ainſi cette premiére impulſion à l'opinion qui tout maîtriſe, néceſſita l'appel de tous les François.

» Ils furent convoqués.

» Ah! quels momens fortunés! ſi la douce eſpérance eût ſaiſi tous les cœurs, ſi tous animés de l'eſprit public, perſonne

n'eût ramaſſé la pomme de diſcorde ; mais des preſſentimens douloureux inquiétérent les Citoyens par les diviſions qui ſe manifeſtérent.

» Ce fut encore une queſtion affligeante, que celle de ſavoir ſi un peuple vieilli pouvoit ſe régénérer. Appuyé ſur l'Hiſtoire & ſur l'analogie des êtres, l'on prétendoit que la Parque fatale entraînoit tout dans ſes noirs tourbillons, & qu'après des éclairs & quelques momens de ſplendeur, les Nations, comme les individus, tomboient dans la décrépitude & s'enſéveliſſoient dans le tombeau.

» Enfin les Etats s'aſſemblérent, & bientôt tout l'édifice fut ébranlé. Il ſembloit nous menacer par ſa chute d'une ruine totale : ſa tête courbée fixoit les regards de l'Europe entiére ; chacun attendoit ſon ſort avec une eſpèce de terreur ! mais au ſignal de la Liberté, à ce premier cri, toutes les forces ſe précipitérent, & par le plus courageux dévouement, l'on remua, dans un ſeul inſtant, juſqu'à la derniére pierre de l'ancien ſyſtême : tout fut détruit, armée, police, finances, préjugés & loix ; & c'eſt de ces décombres, que nous allons voir renaître chaque jour un monde nouveau, qui doit nous rajeunir.

» Quel prodige ! Peuple généreux, vous vous rappèllerez avec étonnement, dans quelques années, le pas que vous avez fait, l'eſpace que vous avez franchi ; vos neveux ne vous croiront pas, lorſque vous leur raconterez qu'au même inſtant, vous avez touché les deux extrêmes du Deſpotiſme & de la Liberté ; que pendant onze mois

vous avez vécu en corps de Nation au milieu de la licence la plus étendue ! livrés aux excès de toutes les passions, abandonnés à toutes les contradictions de l'intérêt particulier. Tantôt on vous excitoit à des guerres intestines, par des suggestions étrangéres, en vous montrant des ennemis que vous n'aviez pas : tantôt on se couvroit du voile d'une autorité chérie pour vous offrir le partage des richesses, & vous porter aux plus grands désordres : la misére & la disette vous accabloient, & cependant vous avez tout souffert; fermes dans vos principes, vous vous êtes soutenus au milieu des orages & des séductions, & la plus étonnante révolution, qui devoit rougir la terre du sang de ses habitans, ne présente que quelques victimes, que feront bientôt oublier des siécles de bonheur & de vertu.

» Vertu, ... fille céleste, n'abandonne jamais des cœurs qui se dévouent. Citoyens généreux, vos bras ne sont armés que pour la cause de la justice & la défense des opprimés. Semblables aux héros de notre Histoire, vous serez les nobles protecteurs de la veuve & de l'orphelin : fortement attachés à vos principes, vous rappellerez parmi nous la simplicité de nos aïeux, & toutes les institutions précieuses qui ont soutenu ce Royaume, malgré les secousses du despotisme, le nombre de ses ennemis, & la faulx tranchante du tems. Libres pour faire le bien, vous serez soumis aux Loix, vous les aimerez, elles seront votre ouvrage : vous serez heureux, parce que vous serez bons; vous serez forts, parce que

vous ferez unis : vous aurez changé votre Conftitution, vous en prendrez le caractère ; mais vous conferverez vos mœurs douces, la gaieté, l'urbanité françoife, & toutes les brillantes qualités qui vous caractérifent.

» Graces foient rendues à l'Eternel, qui tient en fes mains la deftinée des Empires, qui dirige tout fuivant fes deffeins, & qui nous meut quand nous croyons agir. Qu'il eft beau, qu'il eft grand de fe confondre devant l'Être Suprême, & de rapporter tout à qui tout appartient! car c'eft encore une vertu que l'humble modeftie, elle eft l'ornement du courage, elle s'unit à la valeur guerriére, elle eft le dernier trait qui adoucit les grands caractéres & qui rapproche toutes les nuances.

Vous venez de préfenter vos hommages au Dieu des Armées & d'implorer fes lumiéres dans le Temple de l'Univers ; c'eft en préfence de tout ce qui exifte que vous venez de reconnoître fon immenfité & fa toute-puiffance ; c'eft fur cet Autel, élevé par vos mains, que vous venez enfin de lui confacrer les prémices de votre Liberté. Prenons à témoins tous ces globes qu'il balance fur nos têtes, de la fincérité de nos fermens, & du dévouement à nos devoirs. C'eft au milieu des concerts de la Nature & de la plus fublime harmonie, que nous allons contracter la plus fainte alliance en fignant le pacte de famille qui doit nous unir à jamais, & répandre fur la France tous les plaifirs de la fraternité.

» Ah! fi nos enfans, par des malheurs qu'on ne peut

prévoir, oublioient quelque jour les ſentimens vertueux & les grands intérêts qui conduiſirent leurs peres en ces lieux; il faut que cet Autel, ce Pacte & ce Drapeau, leur rappellent à l'inſtant qu'ils ont une Loi, un Roi, & qu'ils ſont François ! »

Après cette lecture, les Spectateurs ont témoigné par des applaudiſſemens réitérés la ſatisfaction & l'ivreſſe dont ils étoient pénétrés.

Enſuite M. de Cléry faiſant les fonctions de Lieutenant de Roi, a pris ſur l'Autel de la Patrie le Pacte Fédératif, qu'il a remis à M. de Charleval, faiſant les fonctions de Major de la Place, qui en a donné lecture ainſi qu'il ſuit :

« NOUS, Chefs, Officiers & Soldats des Gardes Nationales du Département du *Calvados*, Chefs, Officiers & Soldats des Troupes de ligne, & autres Corps attachés au ſervice militaire, ici préſens & ſouſſignés :

» Conſidérant qu'il importe au Peuple François d'aſſurer ſur des fondemens inébranlables ſa Liberté, ce droit imprescriptible de l'homme :

» Que depuis long-tems les volontés éparſes n'ont ſouvent préſenté, dans la révolution, qui régénére l'Empire, qu'une anarchie funeſte à la tranquillité publique, qu'une perplexité contraire à la volonté du meilleur des Rois.

» Que ce n'eſt que dans la réunion des forces que le Citoyen peut trouver ſa ſûreté, ſa garantie, & cette heureuſe ſécurité due à ſon attachement pour la choſe publique.

» Que le ſeul moyen d'établir le bonheur de tous, ne peut naître que de l'union de la force publique, qui, dirigée par la ſageſſe des loix, prouvera à l'Europe entiére l'excellence des maximes qui vont gouverner la France.

» Conſidérant enfin que ſans la Loi le pouvoir des Armes n'eſt qu'un abus deſtructeur, & que de la Fédération des Guerriers réunis, naîtra cette autorité reſpectable qui maintiendra la Loi, la Liberté, & la grandeur de notre Monarque.

» JURONS ſur l'Autel de la Patrie, en préſence du Dieu des Armées & ſur nos Armes, d'être fidèles à la Nation, à la Loi & au Roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Conſtitution acceptée par le Roi, ainſi que tous les Décrets de l'Aſſemblée Nationale ſanctionnés par Sa Majeſté.

» Nous jurons auſſi de reſter à jamais unis, & de nous prêter réciproquement tous les ſecours qu'exige la fraternité, ainſi qu'à tous nos Freres de l'Empire François, dès que nous en ſerons requis légalement. »

Après que M. de Charleval eut prononcé le Serment au nom de toute l'Armée confédérée, avec le patriotiſme & l'énergie qui lui ſont propres, des cris de joie ſe ſont élevés de toutes parts : mille voix ſe ſont fait entendre en répétant, *Nous le jurons.*

Une ſalve d'Artillerie, le bruit des inſtrumens militaires, les acclamations de *Vive la Nation, la Loi, le Roi*, ont formé un concert d'applaudiſſemens dignes de la ſainteté de l'alliance qui venoit d'être jurée.

Alors le Pacte Fédératif a été ſigné ſur l'Autel de la Patrie par M. de Cléry, MM. les Commandans des différens Corps & des Détachemens, & a été remis à M. le Maire, pour être joint au procès-verbal du jour :

A ce moment M. le Comte de Faudoas, Colonel de la Garde citoyenne de Caen, eſt monté à l'Autel & a prononcé le Diſcours qui ſuit :

Aux Gardes Nationales Etrangéres.

«CITOYENS FRERES & COMPAGNONS D'ARMES, il eſt enfin conclu ce Traité d'alliance que nous déſirions depuis ſi long-tems. Le Maître Souverain de l'Univers, témoin du Serment qui nous engage & nous unit tous, a conſenti & ſerré les liens du Pacte fraternel, & a voulu qu'ils fuſſent indiſſolubles, afin d'opérer notre bonheur commun.

Quelle ſatisfaction pour nous, braves Amis, de vous poſſéder dans nos murs & de vous voir tous ici raſſemblés! Nous vous avons appellés avec le ſentiment de la plus tendre fraternité, & auſſi-tôt vous êtes arrivés au milieu de nous pour nous donner des preuves de votre zèle & de votre patriotiſme : puiſſions-nous dans ce jour mémorable, cimenter ſi bien notre union, que nulle Puiſſance ne ſoit capable de nous déſunir, & que la poſtérité la plus éloignée puiſſe dire de nous avec vérité : « Ils » étoient dignes d'être François. »

Aux Troupes de Ligne.

» Citoyens des Troupes de ligne, qui ſervez la Patrie ſous différentes Banniéres ; ce Drapeau que vous voyez, Symbole de la paix & de la concorde, eſt le gage précieux des ſentimens qui nous uniſſent : en ſuivant la deviſe qu'il porte, nous reſterons unis, nous ſerons toujours freres, & toujours invincibles.

» Quand vous ſuiviez vos Drapeaux au milieu des combats, vous auriez affronté mille dangers, plutôt que de les abandonner ; vous marchiez pour lors à la victoire : auſſi fut-elle votre partage. La valeur que vous avez employée dans toutes les circonſtances pour le ſalut de la Patrie, nous eſt un ſûr garant que vous n'abandonnerez jamais ce Drapeau fédératif, & que ſous ſon auſpice, vous continuerez toujours à contribuer, comme vous l'avez fait juſqu'à préſent, avec bravoure, prudence & humanité, au maintien de l'ordre & de la tranquillité publique.

A MM. les Commiſſaires du Roi, & aux Electeurs

» Citoyens eſtimables, qui avez acquis de nouveaux droits à la conſidération publique, par le choix qu'on a fait de vous pour préſider à la formation d'une Adminiſtration bienfaiſante ; vous Citoyens des Villes, & vous Cultivateurs paiſibles des Campagnes, qui n'avez pas craint de quitter vos foyers pour vous livrer à un travail, que l'intérêt public peut ſeul vous avoir fait entreprendre ; quelle obligation ne vous avons-nous pas, de venir ici unir vos ſentimens aux nôtres ! Ces armes qui brillent à vos yeux, & dont l'aſpect vous paroît impoſant, ne ſerviront qu'à protéger vos perſonnes & vos propriétés, & dans tous les tems vous nous trouverez diſpoſés à marcher à votre ſecours, pour vous donner des preuves de notre reconnoiſſance.

A MM. les Membres du Département.

» Pour vous, Messieurs, que des ſuffrages multipliés viennent de placer à la tête d'un établiſſement intéreſſant ſous tous les rapports, vous approuverez ſans-doute l'ardeur & le zèle de ces légions Citoyennes & Militaires, qui s'empreſſeront toujours de favoriſer l'exécution de ces

travaux qui vont être confiés à vos ſoins. Nous nous eſtimons heureux que l'époque choiſie pour la Confédération qui nous raſſemble, ſoit en même-tems celle de votre inſtallation : cette époque nous ſera d'autant plus chére, qu'en nous honorant de votre préſence, vous ajoutez à cette auguſte cérémonie la célébrité dont elle eſt ſuſceptible.

Au Corps Municipal.

» Et vous, Citoyens généreux, qui préſidez cette fête patriotique, qui vous occupez ſans ceſſe de procurer à vos Concitoyens les avantages qui réſultent d'une Adminiſtration ſage & modérée, agréez de vos Freres les aſſurances d'un attachement inviolable.

» Auſſi-tôt que vous avez apperçu dans le plan que nous vous avons propoſé, l'intention qui nous faiſoit agir, vous en avez ſenti la pureté ; vous l'avez applaudi, comme vous avez toujours approuvé ce qui avoit pour but le bonheur de vos Compatriotes. Le zèle & le patriotiſme dont vous êtes animés pour la proſpérité de la Monarchie Françoiſe, nous engagera toujours à ſeconder vos opérations bienfaiſantes ; & vous recevrez un jour pour récompenſe de vos peines & de vos travaux, le juſte tribut de l'eſtime & de la reconnoiſſance publique, que vous avez acquis légitimement par vos vertus & votre mérite.

» Citoyens de tous les Etats, témoins de la ſatisfaction que nous reſſentons tous en ce jour à jamais mémorable, conſidérez-nous comme vos Freres, vos Amis & vos Défenſeurs. Livrez-vous avec nous aux mouvemens d'une joie ſi pure & ſi légitime, & répétons d'un commun accord : VIVE LA NATION ! VIVE LA LOI ! VIVE LE ROI ! »

Après ce Diſcours, qui a été ſuivi d'applaudiſſemens &

de cris de joie, on a chanté le *Te Deum* & le *Domine ſalvum fac Regem* : la cérémonie a été terminée par pluſieurs ſalves d'artillerie : alors les Drapeaux, les Guidons & les Officiers ſont rentrés dans leurs Diviſions, & l'ordre du départ a été donné.

L'Armée a défilé devant l'Autel de la Patrie, en préſence du Conſeil général de la Commune; elle a ſalué le Drapeau fédératif, porté par M. le Maire, & a repris pour ſon retour le même ordre que celui de l'arrivée.

Lorſque le Conſeil général de la Commune eſt parvenu devant l'Hôtel-de-Ville, l'Armée s'eſt formée en bataille & a préſenté les armes pour la rentrée du Drapeau fédératif, que M. le Maire a fait placer dans la grande ſalle de l'Hôtel commun, pour être à jamais le ſigne d'alliance des ſix Diſtricts réunis.

Enſuite les Gardes nationales & Troupes de ligne ſe ſont rendues dans leurs quartiers reſpectifs : chaque Paroiſſe avoit fait préparer, dans le local le plus convenable, un repas, dont l'union & la cordialité ont fait le plus bel ornement.

La claſſe indigente de la Ville a reſſenti, comme les autres Citoyens, la félicité d'un ſi grand jour : MM. compoſant le Conſeil général de la Commune ont arrêté, que 50 ſacs de bled, convertis en pain, ſeroient diſtribués aux Pauvres par MM. les Curés des Paroiſſes. En mémoire d'un Pacte ſi deſiré & ſi favorable aux Peuples du Département, le brave Régiment d'Aunis, auquel la ville de Caen a décerné depuis long-tems le titre de Citoyen, qu'il a ſi bien mérité, a voulu également ſignaler ſa générosité par une aumône de 800 livres de farine de Pommes-

de-Terre ; qui ont été distribuées aux pauvres meres chargées d'enfans.

Il a été arrêté qu'autant du présent Procès-verbal sera adressé à Sa Majesté LOUIS XVI, restaurateur de la Liberté Françoise, à l'Assemblée Nationale, à la Garde nationale de Paris, & aux Gardes nationales de tous les Chefs-lieux de Départemens.

Il a été également arrêté que, pour conserver à perpétuité le souvenir d'une aussi sainte alliance, la plaine d'Ifs se nommera désormais la *Plaine des Six Districts*, & que sur le lieu même où étoit l'Autel de la Patrie, on élevera une Pyramide de forme hexagone, sur laquelle on gravera l'Inscription suivante :

LE 1er JUILLET DE L'ANNÉE 1790, DE L'ÈRE CHRÉTIENNE, ET LA SECONDE DE LA LIBERTÉ, LES GARDES CITOYENNES ET TROUPES DE LIGNE DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS, SE SONT ASSEMBLÉES EN CE LIEU : UNIES PAR LES LIENS D'UNE FOI LOYALE ET SINCÉRE, ELLES ONT FORMÉ ENTR'ELLES UN PACTE FÉDÉRATIF, JURÉ DE SE PROTÉGER, DE SE DÉFENDRE, DE MAINTENIR DE TOUT LEUR POUVOIR LA CONSTITUTION DU ROYAUME, ET D'ÊTRE A JAMAIS FIDELLES A LA NATION, A LA LOI ET AU ROI.

Le présent Procès-verbal, fait & arrêté en présence de MM. formant le Conseil général de la Commune, de MM. les Chefs de la Garde citoyenne de Caen, & du Régiment d'Aunis, & par eux soussignés, a été déposé au Greffe de l'Hôtel-de-Ville, pour être joint à ses Archives, ledit jour an que dessus.

Pour extrait conforme à l'original,

Signé DELAROCQUE, *Secrétaire-Greffier.*

AU ROI.

SIRE,

A votre avénement au Trône, vous avez trouvé la France malheureuſe & humiliée. Héritier des vertus de votre auguſte Pere, mais jeune encore dans l'art de gouverner, vos premiers ſoins furent cependant ſecondés des plus heureux ſuccès. Vous rendîtes à l'Empire François le rang qu'il tient dans le Monde, & vous ne profitâtes de la victoire, que pour rendre à l'Europe la juſtice & la paix. Depuis ce tems, vous avez voulu, de la maniére la plus ferme, réparer les maux incalculables que cent cinquante ans d'abus avoient produits. Il n'eſt point de vertus, que VOTRE MAJESTÉ n'ait miſes en pratique; de moyens qu'Elle n'ait employés, de ſacrifices qu'Elle n'ait faits. Senſibles à tant de bienfaits, les Peuples de ce Dé-

partement s'uniſſent pour vous jurer de la maniére la plus ſolemnelle leur amour & leur fidélité. Tous ſont armés pour la défenſe du Royaume, pour l'obſervance des Loix & le maintien des principes qui conſtituent un Peuple libre & bon, & le Procès-verbal de leur union qu'ils ont l'honneur de mettre aux pieds de VOTRE MAJESTÉ, ſera toujours le gage aſſuré de leur dévouement pour Votre Perſonne ſacrée.

Nous ſommes avec le plus profond reſpect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

LES Très-Humbles & Très-Fidèles Sujets, LES OFFICIERS MUNICIPAUX de la Ville de Caen.

ADRESSE
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

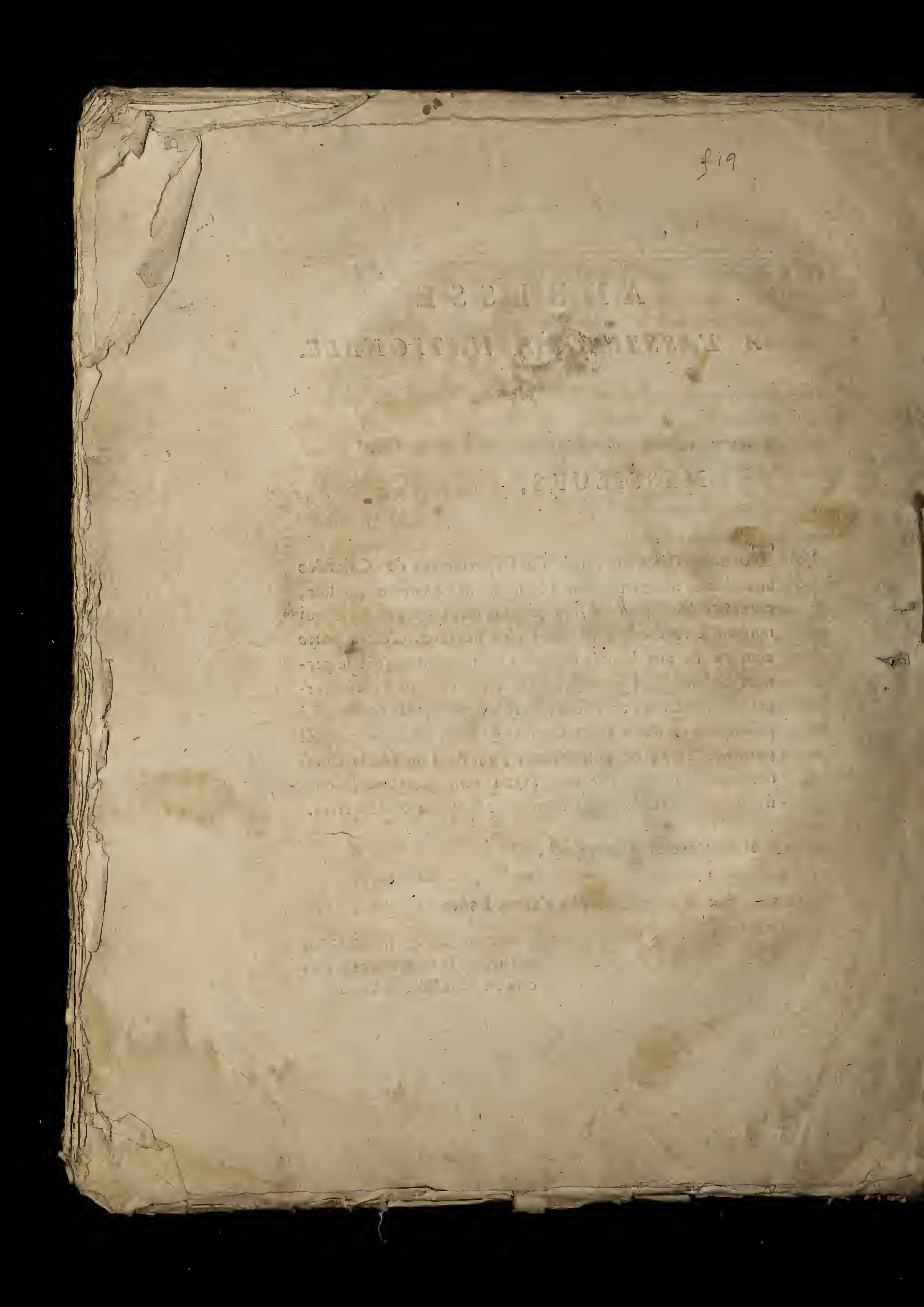
MESSIEURS,

Tous les Citoyens armés du Département du Calvados attendoient avec impatience le moment de vous manifester, combien étoit profond leur attachement aux principes qui tendent à rendre les hommes plus heureux. C'eſt à votre courage & aux bontés du Roi que nous en devons le premier hommage. Daignez agréer à cet effet le Procès-verbal que nous vous adreſſons ; il eſt le garant de la tranquillité publique, de notre ſoumiſſion aux Loix, de notre reſpect pour la Juſtice, de notre amour pour la Liberté, la Conſtitution & la Patrie, de notre vœu enfin pour que la confiante amitié rempliſſe la France de bonheur & de vertus.

Nous ſommes avec reſpect,

MESSIEURS,

Vos très-humbles & très-obéiſſans Serviteurs, LES OFFICIERS MUNICIPAUX de la Ville de Caen.


f19